



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°32-2019-118

PUBLIÉ LE 8 NOVEMBRE 2019

# Sommaire

## **PREF-DSRHM**

32-2019-11-07-002 - 2019 1108 Centre Cantoloup Lavallée - avis de concours externe d'un poste de cadre socio-éducatif (1 page)

Page 3

PREF-DSRHM

32-2019-11-07-002

2019 1108 Centre Cantoloup Lavallée - avis de concours  
externe d'un poste de cadre socio-éducatif



## CENTRE CANTOLOUP LAVALLEE

Etablissement Public Social et Médico-Social

### **AVIS DE CONCOURS EXTERNE SUR TITRES D'UN POSTE DE CADRE SOCIO-EDUCATIF**

VU le code de l'action sociale et des familles et en particulier l'article L 315.17 ayant trait aux attributions du Directeur ;

VU la Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière ;

VU le Décret n°2019-54 du 30 janvier 2019 portant statut particulier du corps des cadres socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière ;

VU le tableau des effectifs ;

Vu la publication de cette vacance de poste sur l'espace emploi du site de l'ARS Midi-Pyrénées, en date du 25 septembre 2019, restée infructueuse ;

**Le CENTRE CANTOLOUP LAVALLEE de Saint-Clar (32380) organise un concours externe sur titres pour le recrutement d'un(e) cadre socio-éducatif.**

Peuvent être candidats : les titulaires des diplômes ou titres requis pour être recrutés dans les corps des assistants socio-éducatifs, des conseillers en économie sociale et familiale, des éducateurs techniques spécialisés et des éducateurs de jeunes enfants ou du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports (DEJEPS), spécialité « animation socio-éducative ou culturelle », mention « animation sociale ».

Les candidats doivent en outre être également titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS) institué par le décret du 25 mars 2004, ou d'une autre qualification reconnue équivalente par la commission instituée par l'article 8 du décret du 13 février 2007.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès de Monsieur le Directeur du CENTRE CANTOLOUP LAVALLEE – 36-38 avenue du Général de Gaulle – 32380 SAINT-CLAR.

Ce dossier comprendra une lettre de candidature, un curriculum vitae détaillé indiquant les formations suivies et emplois occupés, la copie des diplômes et le bulletin n°3 du casier judiciaire.

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée à 2 mois à compter du jour d'affichage.**

Date d'envoi de la publication : le 7 novembre 2019.

Fait à SAINT-CLAR, le 7 novembre 2019

P/le Directeur,  
Le Directeur-Adjoint,  
Jean-Marc INISAN



Avenue du Général de Gaulle - BP 5 - 32380 SAINT-CLAR - Tel : 05 62 66 40 13 - Fax : 05 62 66 33 63  
E-mail : contact@cantoloup-lavallee.fr - www.cantoloup-lavallee.fr

